



Convocation mal remplie

Par **Cereza015**, le **06/06/2022** à **13:17**

Bonjour,

Une amie a reçu une convocation de signalisation car, en fouillant son sac à main lors d'un contrôle routier, ils ont trouvé une petite quantité de drogue.

Sur la convocation, l'agent s'est trompé dans la date de l'amende et la date de convocation au poste de police en mettant les dates au mois précédant. De plus, le motif marqué est " Usage de stupéfiants" alors qu'elle n'était pas en train de consommer, ce serait plutôt possession de stupéfiants ?

Comment contester ? Que faire ? Est-ce que cela annule la convocation ainsi que l'amende ?

Merci pour votre aide.

Par **Zénas Nomikos**, le **06/06/2022** à **13:59**

Bonjour,

je vous propose d'appeler par téléphone le greffe de la juridiction.